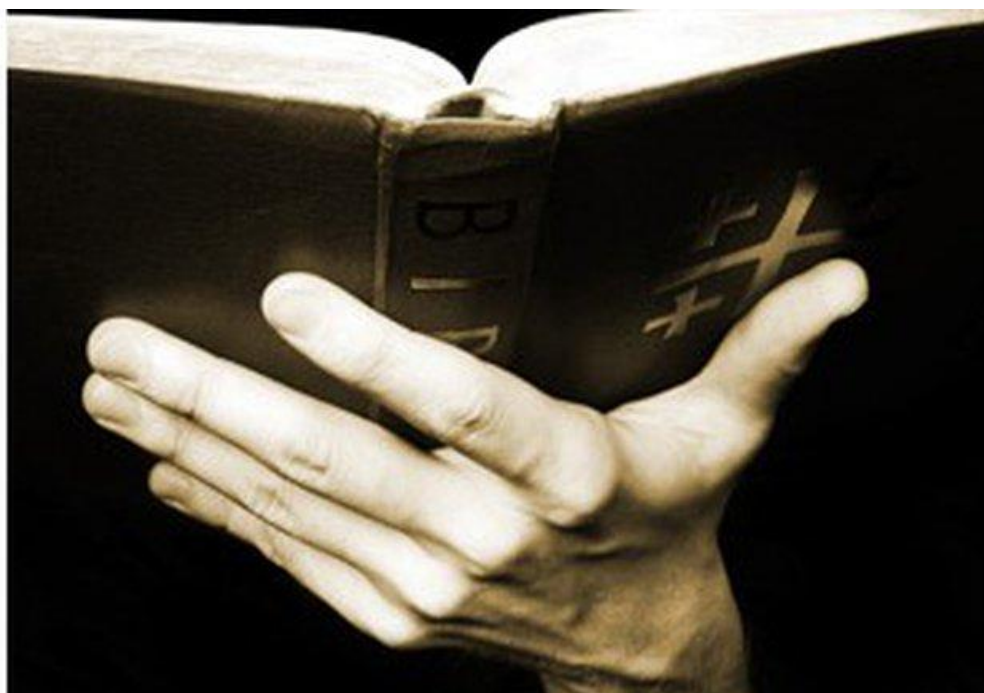


L'autorité de la Bible en matière de foi et de vie



Sur quoi nous fondons-nous pour affirmer que la Bible est la Parole inspirée de Dieu ? Qu'est ce qui nous donne la certitude que ce qui y est écrit est vrai et exempt d'erreurs ? Qu'est ce qui donne une pleine autorité à la Bible en ce qui concerne d'une part, ce qu'il faut croire et penser (en matière de foi), et d'autre part, ce qu'il faut faire et décider (en matière de vie) ? Quelle autorité devons-nous réellement donner à la Bible pour orienter notre foi et notre comportement ?

A ces questions essentielles répond un triple témoignage : d'abord celui de la Bible elle-même ; ensuite celui du Christ, et enfin celui du Saint-Esprit.

1) La Bible affirme être revêtue de l'autorité divine

En parcourant la Bible, même brièvement, on retrouve des centaines de fois « l'Éternel dit » ou « ainsi parle l'Éternel », etc. : par ces expressions les auteurs bibliques ont clairement affirmé l'origine divine des paroles qu'ils retranscrivaient.

Les apôtres n'ont fait que l'explicitement en écrivant à leur tour : « Toute Écriture est inspirée de Dieu » (2 Tim.3.16) ; « c'est poussés par le saint-Esprit que des hommes saints ont parlé de la part de Dieu » (2 Pierre 1.21), etc.

Bien plus, l'Évangile est présenté par ces mêmes apôtres qui ont rédigé le Nouveau Testament, comme la Parole éternelle de Dieu (1 Pierre 1.25). Ils considèrent leur message comme le mystère éternel de Dieu révélé par leur intermédiaire (Eph.3.3à5,8 et 9) et leurs épîtres comme faisant partie intégrante des Écritures divines (2 Pierre 3.16).

Puisque la Bible prétend donc être la Parole de Dieu, elle ne nous laisse finalement que deux choix, soit l'accepter comme telle, soit la rejeter.

2) Jésus-Christ reconnaît et confesse l'autorité de la Bible

A plusieurs reprises Jésus démontre qu'il reconnaît non seulement l'autorité du ministère des prophètes qui l'ont précédé mais aussi la pleine autorité de leurs écrits.

Lors de sa confrontation avec le diable il se défend et triomphe en affirmant trois fois « il est écrit ». Dans son enseignement magistral sur la montagne il affirme qu'il n'est pas venu pour abolir la loi et les prophètes mais pour les accomplir, ajoutant même tout de suite après qu'il « ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre » (Matt.5.17 et 18). Avec les disciples d'Emmaüs, il se réfère à Moïse et à tous les prophètes pour expliquer ce qui le concerne (Luc 24.27), etc.

Jésus était de toute évidence un homme de la Bible, imprégné de ses principes et de son histoire (il mentionne entre autres Jonas, Salomon, la reine de Saba, etc.). Il n'a jamais cité d'autre écrivain que les prophètes et n'a pas prétendu apporter la révélation d'un autre Dieu que Celui dont ceux-ci rendaient également témoignage. Bien plus, en affirmant que l'Écriture ne peut être anéantie (Jean 10.35) et en lui reconnaissant une pleine autorité Jésus a revêtu la Bible de sa propre autorité.

Jésus leur dit : « O hommes sans intelligence, dont le cœur est lent à croire tout qu'ont dit les prophètes » (Luc 24.25).

3) Le Saint-Esprit confirme l'autorité de la Bible

Le Saint-Esprit qui a inspiré la Bible confirme aujourd'hui encore non seulement que Dieu existe mais que ce qui est écrit de Lui dans la Bible est vrai.

L'apôtre Paul parle en effet d'une démonstration d'Esprit et de puissance qui accompagne la prédication du message biblique (1 Co.2.4). Il s'agit là, d'après les meilleurs commentateurs, tant d'une persuasion intérieure qui convainc de la véracité de ce qui est annoncé (oeuvre intérieure du Saint-Esprit : par ex.1 Thess.1.5), que de miracles qui confirment les promesses divines (oeuvre extérieure du Saint-Esprit : par ex. He.2.4).

La proclamation de la Bible, jointe à l'écoute de la foi, produit encore aujourd'hui des transformations, physiques et morales, qui manifestent de façon évidente que l'Esprit confirme non seulement la résurrection de Jésus mais aussi l'autorité et l'actualité de la Bible.

Conclusion

Bien d'autres arguments ont été apportés pour soutenir l'autorité de la Bible (ex. ses prophéties accomplies, la profondeur de ses principes moraux, sa cohérence et son harmonie, etc.) mais reconnaître cette autorité restera toujours une question d'adhésion personnelle, de refus ou d'acceptation du témoignage de Dieu.

Celui pour qui l'autorité de la Bible, de Jésus et du Saint-Esprit est insuffisante ne se laissera pas persuader d'une autre façon (Luc 16.31). Mais celui qui croit et conforme sa vie à ce que la Bible dit sera heureux (Jacques 1.25) dans cette vie et dans celle à venir !

Thibaud Lavigne

[S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



10 PARTAGES

